



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 7 octobre 2020 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Mme Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 32
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique
QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora
LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE,
M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR,
Conseillers Municipaux.

Etait représentée :

- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.

2 - INFORMATION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

Il est rappelé qu'en application de l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est obligatoire que soit présenté à l'assemblée le rapport d'activités et le Compte Administratif de l'année 2019 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Vu le rapport d'activités 2019 et le Compte Administratif 2019 annexés à la présente,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND ACTE** des informations contenues dans le rapport d'activités et le Compte Administratif 2019 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 7 octobre 2020.

Suivent les signatures.-


AFFICHE LE 9/10/2020



Le Maire,


Bernard UTHURRY

